



**Comité Régional des Services de Transport**

**NANCY SUD VOSGES**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion du 18 octobre 2016 à 18h**  
**Au Salon des Halles Hôtel de Ville - LUNEVILLE**

DIRECTION DES  
TRANSPORTS  
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport  
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.*

*Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.*

M. VALENCE, Président du COREST, remercie Monsieur le maire de Lunéville d'accueillir la réunion, salue les membres de la table d'honneur ainsi que les nombreux participants (*liste en annexe*).

## **Présentation des orientations générales de la politique des transports**

Monsieur VALENCE présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations :

- 1 650 TER/jour, 1<sup>er</sup> réseau de province, 1<sup>ère</sup> région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- souhait d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est respectant l'équilibre économique existant actuellement à l'échelle du nouveau périmètre ;
- la Région, chef de fil de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Monsieur VALENCE précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation, avec la mise en place des 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

Il rappelle qu'un COREST est une instance de concertation, un lieu d'information et d'échanges sur la vie du réseau régional. Les COREST s'inscrivent dans la lignée des comités de dessertes précédents en Lorraine, avec une approche renouvelée.

### **1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)**

- **Lignes METROLOR Neufchâteau – Mirecourt - Epinal**
- **Ligne METROLOR Remiremont – La Bresse**
- **Ligne METROLOR Remiremont – Bussang**
- **Ligne METROLOR Lunéville – Rambervillers – Bruyères**
- **Ligne TER Nancy - Epinal - Remiremont**
- **Ligne TER Nancy - Lunéville – Saint Dié les Vosges**
- **Ligne TER Epinal – Saint Dié des Vosges**
- **Ligne TER Nancy – Contrexéville – Merrey - Culmont**

SNCF Mobilités présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin Nancy Sud Vosges pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

## **2. Desserte et évolutions**

- Bilan SA2016
- Travaux 2016
- Evolutions 2017
- Travaux 2017-2018

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2016 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2017. SNCF Réseau présente les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017 et 2018.

Les interrogations / avis des participants au COREST :

### **1 - Dès l'ouverture de la séance, une majorité d'usagers fait part de difficultés récurrentes rencontrées sur l'axe Lunéville – Nancy, et plus particulièrement à Lunéville et Dombasle**

#### **Principaux constats présentés par les usagers :**

- Au départ de Lunéville, les trains de 7H25 (en provenance de Strasbourg) et 7H28 (en provenance de Saint Dié) sont régulièrement en retard. Les usagers prennent de fait le premier train se présentant pour arriver à Nancy avant 8h00, ce qui conduit à des situations de surcharge. Les usagers restent parfois sur le quai à Varangéville à défaut de place dans le train.
- Le train au départ de Dombasle à 7H46, est également en surcharge importante, et ceci tout particulièrement les lundi matin et vendredi soirs, de même que le train au départ de Nancy à 17h31.

La Région et la SNCF prennent acte de ces éléments et proposent que des solutions rapides soient trouvées et présentées lors d'un atelier spécifique.

### **Améliorations proposées lors de l'atelier technique du 22 novembre 2016 :**

#### **Retards :**

- Des travaux réalisés entre Strasbourg et Sarrebourg sont à l'origine des retards enregistrés sur le train de 7H25. Ceux-ci sont achevés depuis la mi-janvier
- Les retards fréquents des trains de la ligne Nancy - Saint Dié sont en cours d'analyse afin de trouver une solution permettant le retour d'une bonne régularité de la ligne. Les solutions qui vont être apportées contribueront à améliorer la régularité de l'arrivée des trains en gare de Lunéville, mais nécessiteront probablement une adaptation de la politique d'arrêt afin de conforter la robustesse des roulements.

## Capacité des trains :

- **Au départ de Lunéville** : le train 7H28 propose depuis le 11 décembre 2016 un doublement du nombre de places assises, soit 320 places.
- **Au départ de Dombasle** : la capacité des trains ciblés est de 220 places assises en semaine, et 320 places le lundi. Il n'y a pas de modification de composition prévue dans le cadre du service 2017. Cependant, afin de mieux répartir les usagers en gare de Dombasle, un arrêt supplémentaire a été mis en service depuis le 11 décembre sur le train au départ de Saint Dié à 6h31, permettant une nouvelle arrivée à Nancy à 7H48.
- **Le train au départ de Nancy** à 17H31 qui comprenait 160 places assises en comporte 320 depuis le 11 décembre 2016.

## Questions diverses :

- Le manque de propreté des trains est souligné
- Demande de pouvoir accéder au TGV au départ de Nancy à 19H50 avec l'abonnement TER pour se rendre à Lunéville. La Région a porté cette demande auprès de la SNCF.
- Souhait d'une arrivée à Nancy en provenance de Lunéville avant 9H00 le samedi.

## 2 – ligne Nancy – Saint Dié

Deux arrêts complémentaires sont sollicités en **gare de Saint Clément Laronxe**, l'un à 9H07, l'autre à 18H07. Il est répondu que seul l'arrêt de 9h07 serait techniquement réalisable.

Cependant il s'avère que la **mauvaise régularité de la ligne Nancy – Saint Dié** est en partie imputable à l'ajout d'arrêts supplémentaires. Une analyse plus globale du fonctionnement de la ligne et de sa politique d'arrêts (ainsi que de la robustesse des arrêts réalisés en seulement trente secondes) est en cours d'étude afin de renforcer la régularité des services proposés aux usagers.

- ⇒ L'adaptation de la politique d'arrêts des TER entre Lunéville et St Dié sera donc analysée dans ce cadre, et concertée au travers d'un Groupe de Travail spécifique en 2017.

## 3 – ligne Nancy – Contrexéville

- Le manque d'agents de conduite ayant contraint à mettre sur route 3 AR quotidiens Nancy Contrexéville en 2016 sur les 6 programmés en train est fortement déploré par les usagers. Il est rappelé que le Président de la Région Grand Est a saisi le Président de la SNCF sur la nécessité impérieuse de recruter et de former du personnel afin que cette situation cesse.

- SNCF Réseau indique que l'état actuel de la ligne nécessite la limitation de vitesse pour maintenir la sécurité des circulations. Ainsi, une limitation de la vitesse à 40km/h sera mise en place entre Xeuilley et Mirecourt (soit 38 km) à partir du lundi 19 décembre 2016. L'allongement du temps de parcours sera alors de 34 minutes

La Région indique que cette information ne lui avait encore pas été donnée officiellement par SNCF Réseau. Mise devant le fait accompli, sur un défaut d'entretien du réseau ferroviaire national qui ne relève pas de sa compétence, le Président du COREST demande qu'un calendrier des travaux à effectuer entre Xeuilley et Mirecourt soit proposé par SNCF Réseau. Il demande que les partenaires, dont l'association d'usagers ADLF, se mettent autour de la table pour étudier le plan de transport tenant compte de ces éléments. Ce plan de transport adapté devra entrer en service le 18 décembre 2016.

### **Atelier technique du 3 novembre 2016 à Nancy :**

Suite au COREST, la Région a demandé dans l'urgence à SNCF Mobilités de travailler un plan de transport adapté. Il est apparu que l'impact du ralentissement sur le temps de parcours ne rendait plus viable le maintien d'un service ferroviaire tant que les travaux ne sont pas réalisés. Le plan de transport proposé comme base de travail lors de l'atelier du 3 novembre était composé de trains entre Nancy et Pont Saint Vincent, et de cars au-delà de Pont saint Vincent. L'association n'a pas souhaité poursuivre les échanges sur cette base.

Le plan de transport alternatif mis en service le 18 décembre dernier propose une desserte omnibus ferroviaire entre Nancy et Pont Saint Vincent ; au-delà des cars directs, et semi – directs proposent des trajets avec des temps de parcours aussi attractifs que possible entre les principaux pôles urbains de la ligne, ainsi qu'une desserte de l'ensemble des localités.

### **3 Questions transversales**

- La Région est interrogée sur la tarification qui sera appliquée dans la Région Grand Est.
  - ⇒ Les premières évolutions sont attendues pour septembre 2017.
- Les usagers demandent que le contrôle de la qualité des services offerts par la SNCF soit plus performant
  - ⇒ La qualité de service est inscrite au cœur de la nouvelle convention qui lie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Région et SNCF Mobilités.
- Des participants s'inquiètent de la sécurité dans les trains, compte tenu de l'absence de personnel d'accompagnement.
  - ⇒ Concernant les contrôles, la Région laisse la possibilité à SNCF Mobilités de faire évoluer les modalités de contrôle, pour rechercher des logiques plus efficaces (brigades mobiles, contrôles à quai, etc.) sur les lignes où les conditions s'y prêtent (matériel roulant adapté, enjeux particuliers en

termes de recettes ou de service, etc.). Une expérimentation a été menée en Alsace. Cette procédure pratiquée également sur les réseaux urbains et sur les réseaux étrangers, permet de mieux maîtriser le coût du transport pour la collectivité et ainsi de préserver les marges de manœuvre nécessaires au développement des dessertes. Les contrôles peuvent s'organiser par brigade, sous forme d'opérations ciblées, souvent conjointement avec la police ou la gendarmerie et la SUGE (police ferroviaire). Il n'est pas encore possible de tirer des enseignements définitifs des contrôles aléatoires, même si ceux-ci affichent pour le moment des résultats probants.

- La répartition du matériel roulant sur le périmètre lorrain.
  - ⇒ Il est précisé que, compte tenu de l'augmentation de l'offre de transport proposée grâce à la mise en œuvre du cadencement, à niveau de contribution constant pour la région, l'affectation du matériel roulant a dû être réorganisée en tenant compte des besoins capacitaires et des spécificités techniques.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur David VALENCE remercie les participants et clôt la réunion. En remerciant la ville de Lunéville, il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

### **Liste des présents/excusés du COREST Nancy Sud Vosges**

#### **Présidence du COREST :**

M. David VALENCE, Président du COREST Nancy Sud Vosges, Président de la Commission Transports et Mobilité à la Région Grand Est, Conseiller régional de la Région Grand Est, Maire de Saint-Dié-des-Vosges  
En présence de

#### **Elus et leurs représentants :**

Mme Valérie DEBORD, Vice-Présidente Région Grand Est,  
M. Christian FLAVENOT, Conseiller municipal de Lunéville,  
M. Julien POTHIER, Conseil Départemental des Vosges,  
Mme Véronique MATHIEU, Conseillère Régionale,  
Mme Elisabeth DEL GENINI, Conseillère Régionale,  
M. Pascal LIENARD, Conseiller municipal de la ville d'Epinal,  
M. Daniel MAGRON, Maire de Houdemont,  
M. Claude MARCHAL, Adjoint au maire de Houdemont,

#### **Associations et usagers :**

Mme Anne-Marie GUY, AUT-FNAUT,  
Mme Nathalie PIERRE, Association ADELE-S,  
M. BENTENAC, Association ADELE-S,  
M. JL GIRARDIN, usager,  
Mme Chantal GODFROY, usagère,  
Mme Denise CARRIER, usagère,  
M. David SCHLERET, Fret Blainville,  
M. Cyril GOUDOT, usager,  
M. Pascal MARCOT, transporteurs MARCOT,  
Mme Lydie MARTIN, usagère,  
Mme Christelle CHERRIER, usagère,  
M. Christophe KLEIN,  
M. Pascal PYTHON, usager,  
M. Jean-François NEIMARD, usager,  
M. Michel BRETON, CLCV,  
Mme Anne ESSER, usagère,  
M. Didier KLEINCLAUSS, usager,  
Mme Marie-Line JUNG, usagère,  
Mme Françoise TSCHEILLER, usagère,

#### **SNCF Mobilités :**

M. Jacques WEILL, Directeur Régional Adjoint Ter Grand Est,  
Mme Fernanda DE ABREU, responsable de ligne SNCF,  
M. Bruno FROMONT, responsable de ligne SNCF  
M. Frédéric COCHETTO, coordinateur cadencement 2016,

#### **SNCF Réseau :**

M. Xavier BEILLOUET, Gestionnaire de capacité Lorraine  
Mme Laurianne WOLFERSPERGER, Responsable Pole Client et Service

**Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :**

Mme Evelyne HENRY, SNCF ;  
M. C. HOBLINGRE, SNCF,  
M. René CARRIER, SNCF,  
M. André PISIAS, SNCF,  
M. Eric LAVOCAT, SNCF  
M. Clément BOLMONT, SNCF,  
M. Ludovic DE LEMOS, SNCF,  
M. Arnaud COMONT, cheminot CGT,  
M. Nicolas ROGUE, cheminots CGT,  
M. Cédric TISSERAND, cheminots CGT,  
M. François POUTOT, CFDT 88,  
Mme Nelly SCHLERET, cheminot CGT,  
Mme Sandrine SONREL, usagère CGT,

**Région Grand Est :**

M. Alain ABEYA, Directeur-adjoint à la Direction des Transports et de la Mobilité  
Mme Dominique LEBESSON, Chargée de mission territoriale  
M. Marc GIRAUD, Chef du service offre de transport et territoires  
M. Nicolas-Vincent DARRE, Directeur de l'Agence Territoriale d'Epinal  
M. Pierre LAMOTTE, Directeur de l'Agence Territoriale de Nancy

**Excusés :**

M. Luc GERECKER, Maire de Contrexéville